

Mot de l'administratrice

Voici un autre numéro du Bulletin d'information du Centre régional Huronia. J'aimerais profiter de cette occasion pour vous mettre au courant des activités qui ont eu lieu depuis notre dernier numéro.

Le 13 avril 2006, un représentant du ministère a rencontré des membres de Huronia Helpers. La réunion a permis au personnel d'entendre les inquiétudes manifestées par les membres des familles. Nous avons également remis à ces derniers des exemplaires du plan de fermeture du CRH, de la décision du tribunal du 26 janvier 2006, et d'un document de planification intitulé Principes directeurs d'un plan individuel et Initiative de fermeture des établissements – cadre de planification.

Alors que les pensionnaires continuent d'emménager dans leurs nouveaux foyers, nous avons réorganisé certaines zones du CRH afin de pouvoir continuer de fournir des soins excellents à nos pensionnaires. La fermeture officielle des unités 5 et 6 de la résidence Avalon a eu lieu le 15 mai 2006, nous avons donc déménagé un petit groupe de pensionnaires dans de nouvelles chambres de l'établissement, et ils se sont installés dans leurs nouveaux appartements.

Dans ce numéro de notre bulletin régional, vous trouverez de plus amples renseignements sur les emménagements réussis dans de nouveaux foyers de la collectivité, sur les activités amusantes de l'été et sur les nouvelles possibilités offerts par le Centre info-carrières.

C'était merveilleux de voir un si grand nombre de familles et d'anciens pensionnaires se joindre à nous le 24 juin 2006 pour un autre Festival annuel de la famille.

Comme toujours, le personnel de l'établissement et des bureaux régionaux est disponible pour répondre à toute question que vous pourriez avoir sur la planification du déménagement du membre de votre famille dans la collectivité. Je vous encourage à communiquer avec Tracey Westra au 1 866 550-7361 ou au (705) 326-7361, poste 2274. Tracey peut vous donner des renseignements sur les personnes-ressources du personnel de l'établissement et du bureau régional qui travailleront avec le membre de votre famille et vous même.

Vous pouvez aussi communiquer directement avec moi pour toute question ou tout sujet de préoccupation. On peut me joindre au 1 866 550-7361 ou au (705) 326-7361, poste 2201.

Susan Waring
Administratrice



Processus de planification en matière de transition

Alors que nous continuons d'aller de l'avant pour la fermeture du CRH, bon nombre de nos pensionnaires font la transition pour s'installer dans leurs nouvelles collectivités. Plus de 60 personnes ont déjà emménagé dans de nouveaux foyers. Nous leur faisons tous nos vœux dans leur découverte de nouvelles possibilités. Nous avons été heureux d'entendre parler de leur vaste gamme d'activités de la vie quotidienne dans leurs collectivités. En voici quelques récits ci-dessous.

Déménagement de Pierre dans la collectivité

Pierre (ce n'est pas son vrai nom) est un homme de petite taille âgé de 50 ans qui a le syndrome de Down. Il a vécu au Centre régional Huronia depuis l'âge de huit ans et jusqu'à ce que la fermeture en cours du CRH lui offre la possibilité de vivre dans la collectivité pour la première fois en 42 ans.

En octobre 2005, Pierre a rencontré des membres du personnel à temps plein d'une association communautaire et leur a donné la main pour faire le tour de sa résidence au CRH. Pierre et le personnel du CRH se sont rendus à l'association à plusieurs reprises en octobre et en novembre. Pierre a pris plaisir à explorer la grande arrière cour – il s'est amusé à donner des coups de pied dans un ballon et à se balancer sur la balançoire du patio.

À la fin novembre, Pierre a emménagé dans sa nouvelle résidence avec l'aide du personnel du CRH et de l'association communautaire. Il est très curieux et prend plaisir à explorer son nouveau foyer. Au départ, il s'asseyait à contrecœur sur les meubles, mais maintenant il apprécie d'avoir son propre fauteuil relax. Son train-train quotidien consiste notamment à ranger le mobilier de la salle de séjour, à regarder la télévision, à regarder dehors par la fenêtre de sa chambre et par la porte d'entrée. Il a bon appétit et bien qu'il manifeste un peu d'hésitation de prime abord, il y va carrément quand il essaie de nouveaux aliments.

Bien qu'il ne communique pas par des mots, Pierre apprend à échanger avec les nouveaux colocataires en jouant au ballon. Il aime aussi beaucoup essayer et partager les vêtements et les souliers d'autres personnes.

Pierre semble adorer les balades en fourgonnette. Il a commencé à fréquenter les services de jour pour adultes en février 2006. Tout excité, il met ses chaussures et son manteau comme s'il voulait faire savoir au personnel qu'il est prêt à passer une autre journée aux services de jour pour adultes.

Le personnel de soutien a consacré deux semaines à aider Pierre à s'habituer doucement aux services de jour pour adultes. Pierre était hésitant à juste titre quand il s'est trouvé dans un cadre totalement nouveau et qu'il a rencontré de nouvelles personnes, mais à chaque visite il s'est familiarisé davantage et s'est senti plus à l'aise. Au bout de deux semaines, il était visiblement plus détendu, en particulier après avoir passé du temps dans l'espace Snoezelen – une salle spéciale conçue pour stimuler les sens, à l'aide d'effets de lumière, de couleurs, de sons, de musique, de textures, de senteurs, etc. Jusqu'à présent, la salle de conditionnement physique est celle que Pierre préfère parce qu'il adore lancer des ballons.

Pierre s'est fait beaucoup d'amis aux services de jour pour adultes et tout le monde lui a fait un accueil chaleureux.

La sœur de Pierre a récemment écrit une lettre pour nous faire part de ses sentiments sur le déménagement de Pierre dans la collectivité.

« En ma qualité de sœur de Pierre et de responsable de la décision de le faire déménager dans une association, j'aimerais vous dire que mon mari et moi avons passé de longues heures à discuter des avantages et des inconvénients. La qualité de vie de Pierre s'améliorera-t-elle? Sera-t-il heureux et prendra-t-on bien soin de lui ou allons-nous l'enlever du seul foyer qu'il avait connu pendant 42 ans? Ce déménagement sera-t-il désastreux pour Pierre? C'était une décision difficile, mais qui, en très peu de temps, s'est avérée être un changement positif.

J'aime que le personnel prenne le temps et sache très bien comment rendre la vie plus intéressante et plus épanouissante pour Pierre. Comme je l'ai indiqué, il passe beaucoup de temps à aller d'une fenêtre à l'autre et ensuite à la porte pour regarder dans la rue. Le rideau de la vitre de la porte constituait la seule source d'irritation pour lui. Il n'arrêtait pas de l'enlever pour voir clairement ce qui se passait dehors, mais il ne réalisait pas que tout le monde voyait clairement ce qui se passait à l'intérieur. Le personnel a résolu le problème en plaçant un film MACtac sur la vitre pour préserver l'intimité, mais en permettant à Pierre de regarder à l'extérieur en laissant des endroits sans MACtac, à sa hauteur, de sorte qu'il avait toujours sa fenêtre. C'est un exemple de sollicitude et de sensibilité que je vois se manifester de la part du personnel.

Je venais tout juste de rendre visite à mon frère l'autre jour et, pour la première fois en 42 ans, je l'ai entendu rire. Ce n'était pas un rire profond, mais c'était un rire, et je l'ai entendu quelques fois pendant l'heure où j'étais là. Il avait passé la matinée aux services de jour pour adultes et semblait avoir eu une très bonne journée. Cela m'a rendue si heureuse de l'entendre rire. Cela faisait bien trop longtemps. J'attends avec impatience de le voir progresser et expérimenter la vie. Il a beaucoup de choses à apprendre et bien des choses à enseigner. »

Nous attendons avec impatience de partager avec vous davantage de récits positifs des membres des familles de pensionnaires qui ont emménagé dans de nouveaux foyers dans la collectivité.

Alors que nous planifions sa transition vers la vie dans la collectivité, chaque pensionnaire peut contribuer avec sa famille à élaborer un plan individuel qui façonnera le soutien qu'il recevra. Nous incitons les familles, qui ne collaborent pas déjà avec le personnel du CRH et qui ont des questions sur la planification des placements, à communiquer avec Tracey Westra, coordonnatrice de l'aménagement des installations au 1 866 550-7361 ou au 705 326-7361, poste 2274.

Facilitatrices régionales du placement et facilitateurs régionaux du placement

L'équipe qui intervient auprès de chaque pensionnaire est dirigée par une facilitatrice régionale du placement ou par un facilitateur régional du placement, qui est votre principale personne-ressource pendant toute la durée de la planification. Les facilitatrices et facilitateurs fourniront de l'information sur l'intégration communautaire et répondront à toute question ou toute préoccupation que vous pourriez avoir. La facilitatrice ou le facilitateur rassemble des renseignements concernant chaque pensionnaire auprès des personnes qui le connaissent le mieux, dont les membres de la famille, le personnel de l'établissement et les professionnels de la santé. Une fois les renseignements recueillis, la facilitatrice ou le facilitateur élabore un plan individuel d'ensemble adapté à chaque pensionnaire. Chaque pensionnaire est incité à participer à la planification avec sa famille, et la facilitatrice ou le facilitateur peut aider à prendre les dispositions nécessaires pour inclure vos suggestions.

Une fois le plan individuel finalisé, la facilitatrice ou le facilitateur rencontrera des organismes communautaires ou des groupes de planification pour déterminer quelles options peuvent être offertes pour fournir les meilleurs mécanismes de soutien et services à votre proche. On fournira aussi à la famille un aperçu des fournisseurs de services éventuels et des motifs pour lesquels un organisme particulier est recommandé.

Les facilitatrices et facilitateurs se feront un plaisir d'organiser une réunion avec le ou les fournisseurs de services communautaires afin que les familles en sachent plus sur l'organisme et sur la façon dont il se propose de satisfaire les besoins de leur membre. L'organisme choisi élaborera alors un plan de soutien personnalisé, en se fondant sur les renseignements figurant dans le plan individuel du membre de la famille.

Dans les cas où une famille ne veut pas ou ne peut pas élaborer de plan efficace pour son membre, une tierce partie neutre participera au processus de planification. On peut faire intervenir cette tierce partie en tout temps au cours de la planification, le cas échéant.

La tierce partie neutre aura les caractéristiques suivantes :

- elle sera sans préjugés, impartiale et juste;
- elle aura une expérience professionnelle ou personnelle du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle,
- elle comprendra et respectera la culture, la langue, les croyances religieuses et les choix de mode de vie de la personne.



La tierce partie neutre participera à la planification pour le compte de la personne, elle prendra part à l'élaboration du plan individuel et étudiera les meilleures options possibles de placement dans la collectivité. Elle ne consentira pas à un placement particulier dans la collectivité au nom du ou de la pensionnaire.

On élaborera et on mettra en œuvre une stratégie de transition pour aider chaque pensionnaire à emménager dans sa nouvelle collectivité. Cette démarche peut comporter plusieurs visites à son nouveau foyer. Les familles sont encouragées à participer à ces visites. Une fois que tous les plans sont finalisés, on fixera une date de déménagement et l'on vous demandera votre consentement écrit au déménagement du membre de votre famille dans la collectivité. Nous vous assurons qu'avant que tout pensionnaire quitte l'établissement les mécanismes de soutien et les services pertinents seront en place dans sa nouvelle collectivité.

Le jour du déménagement, le personnel du ministère sera disponible pour aider à faire la transition en douceur. Les membres de la famille sont également incités à participer ce jour-là.

Dans les mois qui suivent le déménagement, la facilitatrice ou le facilitateur effectuera un suivi, auprès du membre de votre famille et du ou des organismes sélectionnés,

Si vous avez des questions concernant la collaboration avec les facilitatrices régionales ou les facilitateurs régionaux du placement, veuillez communiquer avec Danette Blue, responsable de projet de l'Initiative de fermeture des établissements de la Région du Centre-Est au 1 877 669-6658, poste 5405.



Nouvelles du Centre info-carrières

Comme nous vous l'avons dit dans notre dernier bulletin, nous avons officialisé le processus de demande de possibilités de stages d'observation et d'affectations à des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et le personnel manifeste un intérêt croissant envers ces possibilités. Déjà 11 employés ont fait des demandes de stages d'observation à l'intérieur et à l'extérieur de la fonction publique de l'Ontario, et six employés ont manifesté de l'intérêt envers divers postes au sein d'autres bureaux ministériels.

Par exemple, certains employés du CRH ont passé des tests pour devenir agents des services correctionnels et agents des services à la jeunesse. Il y a un intérêt accru envers ces postes en raison de l'annonce faite récemment que la fonction publique de l'Ontario assurera le fonctionnement de l'établissement correction de Penetanguishene. Le personnel intéressé peut faire une demande en tout temps pour participer au programme de recrutement.

Plus de 300 employés ont participé à des séances offertes par le Service des ressources humaines qui a fourni des renseignements sur les droits et privilèges du personnel en vertu de l'article 20B de l'actuelle convention collective du SEFPO. Bon nombre de membres du personnel travaillent à leur portfolio, qui est une composante essentielle du processus de redéploiement en fonction des compétences au sein de la fonction publique de l'Ontario.

Les employés ont également eu connaissance de renseignements importants concernant leurs pensions lorsque des membres de la fiducie de pension du SEFPO nous ont rendu visite le 11 avril.

Le personnel du CRH a demandé des renseignements sur une gamme de sujets concernant l'emploi et une série de séances d'information est donnée en ce moment. Le centre d'apprentissage a également fourni d'excellents renseignements sur la façon d'obtenir un diplôme d'école secondaire.

Dans les semaines à venir, nous accueillerons des débats sur les possibilités d'emploi auprès de la Police provinciale de l'Ontario et l'équipe de recrutement du Penetanguishene Mental Health Centre. Le personnel du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées reviendra également pour parler des postes pouvant être disponibles au sein de cet important programme du ministère. Au cours des mois à venir, il y aura des séances d'information toutes les trois semaines.

Nous sommes heureux d'offrir au personnel du CRH un accès accru aux ordinateurs d'un laboratoire du Centre. Cela nous permettra de donner, à tous les membres du personnel intéressés, une formation Microsoft Office, en classes de huit à dix élèves. De nombreux employés ont fait connaître leur intérêt pour cette formation et nous espérons voir plusieurs centaines d'entre eux profiter de cette occasion.

Nous incitons le personnel à passer au Centre info-carrières et à utiliser les nombreuses ressources dont il dispose. Voici les nouvelles ressources qu'il offre :

- lecteurs de disquettes dans les ordinateurs du centre;
- nouveau manuel de ressources traitant d'une vaste gamme d'avantages concernant des carrières;
- manuel mentionnant les paramètres des salaires dans le cadre du redéploiement pour tous les postes du CRH;
- brochures, livrets et affichage des emplois.

Autour du SRH

L'hiver est venu et reparti et nous avons fait nos adieux à Jack Frost avec un lunch pour clôturer la saison des jeux de quilles. C'est maintenant le plein été au SRH. Les étudiants qui viennent pour l'été se sont joints à nous le 23 mai, et nous sommes heureux de leur présence.

Nous nous livrons à d'autres plaisir d'été comme le Coral Cove Camp, qui a commencé le 13 juin. Nous remercions toutes les personnes qui sont venues s'amuser avec nous au Festival annuel de la famille le 24 juin. C'est toujours un événement agréable pour les pensionnaires, les familles, le personnel et les amis.



Nouvelles de la collectivité

Nouvelle ministre des Services sociaux et communautaires

Le 5 avril 2006, le premier ministre Dalton McGuinty a nommé Madeleine Meilleur, députée provinciale d'Ottawa-Vanier nouvelle ministre des Services sociaux et communautaires en remplacement de Sandra Pupatello qui a été nommée ministre de l'Éducation.

La ministre Meilleur a notamment travaillé dans le domaine des soins infirmiers ainsi qu'en droit du travail et de l'emploi. Avant d'être élue comme députée au parlement provincial en 2003, la ministre Meilleur a passé plus de 10 ans dans l'administration municipale et a présidé le comité des services sociaux de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton. La ministre comprend les problèmes que les particuliers et les familles doivent régler et elle a énormément d'expérience concernant les défis auxquels font face les collectivités de l'Ontario.

Investissements record dans les services communautaires

Le 2 mai 2006, la ministre Meilleur a annoncé l'octroi de la plus importante augmentation annuelle de subvention pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de l'Ontario. Cette année, un investissement de près de 84 millions de dollars donnera aux particuliers et aux familles une souplesse et un choix accrus, et contribuera à renforcer les organismes communautaires, qui sont plus de 370 et à fournir un soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Le nouveau financement est intégralement continu, et porte l'augmentation de l'engagement financier quadriennal du gouvernement pour les services communautaires aux personnes ayant une déficience intellectuelle à un montant record de 276 millions de dollars, soit une augmentation de 16 pour 100 depuis 2004.

Des collectivités de partout dans la province voient déjà les résultats positifs de ces investissements. Au total, le gouvernement s'est engagé à créer 2 180 nouvelles places dans des habitations appropriées sur une période de cinq ans. Plus de 900 nouvelles places sont déjà opérationnelles et donnent à de nombreuses personnes qui ont une déficience intellectuelle la chance de vivre dans leurs collectivités en jouissant d'une autonomie accrue. Le ministère collabore avec toute une gamme de partenaires communautaires afin de trouver le mécanisme de soutien le plus adéquat pour chaque personne.

À mesure qu'un plus grand nombre de nos pensionnaires emménage dans de nouveaux foyers dans la collectivité, ils seront en mesure de bénéficier de services communautaires plus structurés et de mécanismes de soutien plus accessibles.

Dans les numéros à venir, nous vous en dirons davantage sur les progrès qui découlent des nouveaux investissements du gouvernement dans les soutiens communautaires aux adultes ayant une déficience intellectuelle.